



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 28 avril 2003

Le Conseil Communal a décidé de :

- régler le stationnement rue du Boulevard à Saint-Maur et rue Colonel Dettner à Ere en y supprimant le stationnement alternatif
- réserver 2 emplacements de stationnement pour handicapés face à l'immeuble n° 35 à la rue des Carmes, et de supprimer celui face au n° 25 de la rue du Crampon à Tournai
- interdire le stationnement du côté impair :
 - 1) le long de l'immeuble n° 11 à la rue de l'Ecorcherie
 - 2) le long de l'immeuble n° 43 à la rue Cambron
 - 3) sur une distance de 6m répartie en 2x3 mètres de part et d'autre de l'entrée de l'école sise rue du Chambge n° 23 à Tournai
- marquer son accord sur les termes de l'avenant 2003 du Contrat de sécurité et de prévention
- d'admettre :
 - 1) la dépense relative à l'achat en urgence d'un lave-vaisselle pour l'école communale n° 5 (Château)
 - 2) le marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition de 2 bus d'occasion destinés au transport des enfants
- prendre connaissance des résultats de l'enquête publique relative à la modification de voirie à apporter à la rue Constantin, avenue d'Audenarde à Kain
- passer un marché ayant pour objet la fourniture et le placement de mobilier (totems, pupitres et 13 scènes artistiques) dans le cadre du circuit d'interprétation du cœur historique de la Ville de Tournai
- prendre acte de la décision prise en urgence par le Collège Echevinal d'approuver le projet de convention entre le promoteur DHERTE et la Ville au sujet de la revitalisation urbaine du site comprenant l'Arsenal des Pompiers (rues Perdue, des Bouchers Saint-Jacques et Dorée)

- passer un marché ayant pour objet des travaux de distribution d'eau (pose d'une conduite PVC, renouvellement des raccordements et bouches d'incendie) avenue Montgomery à Kain et rue Nouvelle à Rumillies
- d'approuver les comptes annuels 2002 de la Régie des Eaux
- de désaffecter le solde disponible de l'emprunt "Maison de la Culture - Maintenance" pour le réaffecter à :
 - 1) divers travaux de maintenance à la Piscine Aqua Tournai
 - 2) divers travaux de maintenance extraordinaire aux écoles communales
- d'émettre un avis favorable sur la modification budgétaire n°4 de 2002 de la Fabrique d'Eglise Saint-Piat
- d'autoriser le prêt par la Bibliothèque Communale au Musée de la Musique de Paris pour l'exposition "L'harmonie du Monde" de l'ouvrage portant sur : la musique et ses représentations dans l'iconographie médiévale.
- d'autoriser le prêt par le Musée des Beaux-Arts d'un buste de Victor Rousseau intitulé "Jeune fille" pour des expositions qui se tiendront à Amsterdam, Hambourg et Paris
- ratifier la décision prise en urgence par le Collège Echevinal de prêter plusieurs objets du Musée de Folklore à l'école libre de Vezon dans le cadre des festivités qui marqueront son centenaire.